



COMMISSION EUROPÉENNE

Comité Local du Personnel Bruxelles
Le Président

Bruxelles, le 22 mars 2012
CLP Bruxelles/HT D(2012) 10

NOTE A L'ATTENTION DE MME I. SOUKA, DIRECTEUR GENERAL DG HR

Objet: Ecole européenne d'Uccle

La Régie des Bâtiments vient de programmer pour le mois de septembre 2012 des travaux de rénovation du bâtiment "Fabiola". Depuis des années, ce bâtiment faisait l'objet de nombreuses plaintes de la part des professeurs et des parents, car les sanitaires sont inadaptés, certaines classes se font en sous-sol, aucun accès handicapés n'a été prévu, le bâtiment est mal isolé et la cantine souffrait de mauvaises odeurs.

Selon les informations parvenues aux collègues concernés, les travaux débiteront déjà en septembre prochain.

Le Secrétaire général des Ecoles européennes a demandé que l'école d'Uccle puisse disposer de locaux de remplacement sur le site de Berkendael (Classes, APEE, Professeurs, ASBL) - qui seront laissés vacants par l'école de Bruxelles IV dès le mois d'août – pendant la durée des travaux, qui semblent être estimée à trois ans.

L'école a commencé à consulter les parties-prenantes afin de décider au mieux des niveaux qui devront être déplacés vers Berkendael pendant la durée des travaux.

Le Comité Local du Personnel de Bruxelles est très inquiet par le choix de l'option du transfert d'enfants de maternelle et 1ère primaire, qui semblerait avoir un coût inférieur pour le budget de l'Ecole. Un transfert concernant les enfants plus âgés de 4^{ème} et 5^{ème} primaires, certes plus coûteux et qui pourrait limiter la déstabilisation des enfants, serait à notre avis plus indiqué.

Nous vous demandons de bien vouloir nous informer des moyens financiers spécifiques prévus par la Commission européenne et l'Etat belge afin de financer les frais extraordinaires liés à la gestion des infrastructures, au coût du transport, de la restauration, de la sécurité; de la garderie des enfants et de garantir que ces coûts supplémentaires ne seront pas supportés par des enfants en âge préscolaire et leurs parents.

Il faudra que dans les deux cas de figure, la Commission veille à ce que les choix qui seront faits par l'Ecole et l'APEE n'impliquent aucune réduction du niveau des services pour les enfants des collègues transférés à Berkendael.



Hans TORREKENS

Cc: Messieurs Zupko, Moricca, Germain, Kent et Mme Bardoux + CLP